



CTB



**RAPPORT ANNUEL 2013 –
PROGRAMME D'APPUI A LA
REALISATION D'ETUDES ET
D'EXPERTISES II-**

1. APERÇU DE L'INTERVENTION.....	4
1.1 FICHE D'INTERVENTION	4
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	4
2. CONTEXTE.....	5
2.1 CONTEXTE GENERAL	5
2.2 CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION	5
2.3 CONTEXTE HARMO	5
3. ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT.....	6
3.1 ÉTUDES.....	6
3.1.1 <i>État d'avancement des études</i>	6
3.1.2 <i>Analyse des études finalisées</i>	6
3.2 EXPERTISES	7
3.2.1 <i>État d'avancement de l'expertise</i>	7
3.2.2 <i>Analyse de l'expertise</i>	8
3.3 DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION.....	9
3.4. EXECUTION BUDGETAIRE.....	11
3.5. CRITERES DE QUALITE	11
3.6. GESTION DES RISQUES	12
4. PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	14
4.1 PLAN D' ACTION	14
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES	14
ANNEXES.....	15
RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	15
DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI.....	15

ACRONYMES

<Dresser la liste de tous les acronymes utilisés dans le Rapport des résultats (classement alphabétique ; voir exemples ci-dessous)>

ANO	Avis de Non Objection
APRHN	Agence pour la Promotion du Réseau Hydrographique National
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
BARVAFOR	Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation de Forage
CAPSU	Caisse Autonome de Protection Sociale Universelle
CP	Comité des Partenaires
CS	Convention Spécifique
CSP	Comité Spécial des Partenaires
CTB	Agence belge de coopération au développement
DCEF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DGPRES	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau
DGPSAS	Délégation Générale à la Protection Sociale et à l'Action Sociale
DI	Direction de l'Investissement
DIEM	Direction des Infrastructures des Equipements et de la Maintenance du MSAS
KFW	Coopération Financière Allemande
Lux Dev	Agence Luxembourgeoise pour le Développement
M&E	Monitoring et évaluation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MSAS	Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
PAGIRE BA	Plan d'Action de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin Arachidier
PIC	Programme indicatif de Coopération
PLHA/GIRE	Plans Locaux Hydraulique et Assainissement dans une approche Gestion Intégrés des Ressources en Eau
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SIIEau	Système Intégré d'Information et d'une stratégie de communication sur l'Eau
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
TDR	Termes de Référence
UC PEPAM	Unité de Coordination du Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire
PASEPAR	Programme d'Amélioration des Services d'Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural

1. Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et d'Expertise 2
Code de l'intervention	SEN 10 02311
Emplacement	Les régions de Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiès
Budget	3 258 601,25 d'euros
Institution partenaire	Ministère Economie et des Finances
Date de la Convention de mise en œuvre	7 décembre 2009
Durée (mois)	60 mois
Objectif	Renforcer les capacités des institutions publiques sénégalaises

1.2 Exécution budgétaire

Budget total €	Total Dépenses jusqu'en fin 2012 €	Dépenses année 2013 €	Total Dépenses €	Solde €	Taux de décaissement total €
3 258 601,25	189 114,24	641 604,46	830 718,70	2 427 882,55	25 %

Fonctionnaire exécution nationale ¹	Fonctionnaire exécution CTB ²
Samba Fall	Corine Niox



Corine NIOX
Chargée de Programme
CTB

Corine NIOX
Chargée de Programme
CTB

¹ Nom et signature

² Nom et signature

2. Contexte

2.1 Contexte général

L'année 2013 est marquée sur le plan économique par la consolidation de la reprise enregistrée en 2012 suite à la conjoncture internationale difficile, notamment la situation socio-politique dans la sous-région notamment au Mali et en Côte d'Ivoire ainsi que les difficultés du secteur productif du Sénégal. Au plan politique, la nomination d'un nouveau premier ministre a conduit à un réaménagement du gouvernement qui n'a pas eu d'impacts négatifs directs sur la mise en œuvre des études et expertises financées par le PAREE 2.

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Une partie des fonds du PAREE 2 est actuellement exécutée suivant la modalité régie, conformément à la recommandation du Comité Spécial des Partenaires du 07 juin 2012. Cette mesure a permis au PAREE 2 de répondre favorablement aux différentes demandes de mise à disposition d'une Assistance Technique Internationale, faites par la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE); du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et par la Direction des Investissements et des Equipements Médicaux du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Conformément aux dispositions du Manuel de Procédure du PAREE 2, la Direction de l'Investissement a désigné un point focal du PAREE pour faciliter sa mise en œuvre. L'appui du point focal a été déterminant dans la promotion du PAREE 2 auprès des Ministères concernés par les secteurs de concentration de la Coopération sénégal belge. Ainsi, plusieurs requêtes ont été introduites parmi lesquelles 3 sont en cours d'instruction par la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) ou par l'Ambassade (pour ANO), il s'agit :

- de l'étude pour la mise en place d'une Caisse Autonome d'Assurance Maladie ;
- des études, environnementales et Avant Projets Détaillé des ouvrages, dans le cadre de la phase de démarrage du PASEPAR ;
- et du Programme National de Maîtrise des Eaux de Surface et de Ruissellement (PRONAME).

2.3 Contexte HARMO

Dans le cadre des études PAGIRE BA, les données climatologiques et hydrologiques de l'étude hydrologiques, n'existant pas sur de longues périodes et sur un réseau suffisamment dense, la modélisation des écoulements qui permet de prévoir les débits en fonction de différents types de pluies, est donc un peu approximative. L'atelier de restitution de l'étude a recommandé d'utiliser les résultats de cette étude comme intrants dans le Programme Hydraulique International (PHI) piloté par l'UNESCO et consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, à la gestion des ressources en eau, ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités. Cette synergie devrait être facilitée par la DGPRE qui assure le secrétariat du PHI au Sénégal

3. Analyse de l'état d'avancement

3.1 Études

3.1.1 État d'avancement des études

État d'avancement des études ³	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
1. L'élaboration de 36 Plans Locaux Hydraulique et Assainissement dans une approche Gestion Intégrés des Ressources en Eau (PLHA/GIRE)			X		Le Bureau d'étude a accusé beaucoup de retard. L'UC PEPAM a programmé des missions de suivi pour accélérer le rythme du Bureau d'études
2. Etudes PAGIRE BA :					
- Etudes hydrogéologiques pour l'évaluation des potentialités des ressources en eau des zones favorables en vue d'un transfert d'eau vers la zone du Bassin arachidier			X		Le retard de l'étude est essentiellement dû aux problèmes rencontrés dans l'attribution des forages d'études des nappes. Un des forages prévus pour alimenter l'étude est fortement retardée par un recours d'un des soumissionnaires à la Haute Autorité de Réglementation des Marchés Publics (ARMP).
- Etude d'actualisation de l'inventaire des ouvrages hydrauliques Phase 2 (Kaolack, Kaffrine, Thiès)		X			
- Etude d'évaluation et de suivi des ressources en eau de surface	X				
- Etude de mise en place d'un Système Intégré d'Information et d'une stratégie de communication sur l'Eau (SIIIEau)				X	Le rapport d'orientation méthodologique a été déposé en Avril 2013. Le bureau d'étude accuse un retard important et la version provisoire du 2ième rapport est attendue pour Janvier 2014. Un Avenant au contrat est en préparation pour un meilleur accompagnement de la phase test du SIIIEau sur le BA

3.1.2 Analyse des études finalisées

Titre de l'étude :	Dans le cadre des Etudes PAGIRE BA : Etudes hydrogéologiques pour l'évaluation des potentialités des ressources en eau des zones favorables en vue d'un transfert d'eau vers la zone du Bassin arachidier
<i>Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet</i>	L'étude a pour objectif de fournir un ensemble d'outils hydrologiques pour simplifier et normaliser la réalisation d'équipements hydrauliques destinés à valoriser les ressources en eau superficielle pour développer l'agriculture dans la zone du Bassin arachidier. notamment : - Un atlas de cartes thématiques regroupant et synthétisant l'ensemble des paramètres utiles à la conception d'ouvrages hydrauliques de valorisation de l'eau superficielle ; - Des modèles hydrologiques pour quantifier et apprécier la qualité des écoulements sur les sous-bassins versants du Bassin arachidier ;

³ A : En avance
B : Dans les délais
C : Retardées, des mesures correctives sont requises.
D : Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

	- Un recueil de recommandations et de normes pour la conception des ouvrages hydrauliques.
<i>Les études ont-elles été utilisées comme prévu ?</i>	L'étude sera utilisée : - à court terme, pour affiner l'étude de base du BARVAFOR (Projet de la Coopération Belge au Sénégal de construction de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages à des fins agricoles) ; - à moyen terme, pour corriger en cas de besoins le dimensionnement des ouvrages (Digues anti sels et Bassins de Rétention) du BARVAFOR ; - à long terme, pour l'élaboration des ouvrages du 3 ^{ème} appel à projets du BARVAFOR et pour les futures interventions du gouvernement dans le secteur de l'hydraulique agricole dans le Bassin Arachidier.
<i>À quoi l'étude a-t-elle contribué ?</i>	L'étude contribue à la réalisation d'ouvrage de meilleures qualités et dans les meilleures conditions. Par le passé beaucoup d'ouvrages (notamment des Bassins de Rétention) construits n'ont pas répondu aux attentes pour des problèmes de dimensionnement (disponibilité de données fiables)
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?</i>	Le Bureau d'études chargé de mener l'étude a eu des problèmes pour disposer de données climatologiques et hydrologiques sur de longues périodes et sur un réseau suffisamment dense. Ces données n'existent pas; d'autres données sont commercialisées et leur achat n'était pas prévu dans l'offre du BE. La modélisation des écoulements, qui permet de prévoir les débits en fonction de différents types de pluies, restera donc un peu approximative.

3.2 Expertises

3.2.1 État d'avancement de l'expertise

État d'avancement de l'expertise ⁴	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
1. Suivi techniques des études du PAGIRE dans le Bassin arachidier – Babacar DIENG		X			
2. Appui en renforcement organisationnel – Stephan Lambrecht		X			
3. Expert en Qualité/Accréditation en Santé			X		L'appel à candidature pour ce poste a été ouvert en décembre 2013
4. Expert Architecte			X		L'appel à candidature pour ce poste a été ouvert en décembre 2013

⁴ A : Expertise réalisée dans l'année N
B : Expertise en cours
C : Expertise en phase préparatoire : préparation conforme au planning (rédaction TdR, procédure marché public, etc.)
D : Expertise planifiée, mais retardée

3.2.2 Analyse de l'expertise

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Suivi techniques des études du PAGIRE dans le Bassin arachidier – Babacar DIENG
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	L'objet de l'expertise est d'assister la DGPRE sur le suivi technique des études de mise en œuvre du Plan d'Action de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Bassin Arachidier (PAGIRE-BA). Le consultant a pour mission d'apporter l'appui technique nécessaire à la DGPRE pour un bon déroulement des études du PAGIRE-BA.
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	L'expert a appuyé la DGPRE dans l'analyse des rapports provisoires ou intermédiaires des études du PAGIRE BA. L'expert a assuré la modération de l'atelier de validation technique des études hydrogéologiques pour l'évaluation des potentialités des ressources en eau des zones favorables en vue d'un transfert d'eau vers la zone du Bassin arachidier.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	L'expertise a contribué à la qualité des études en appuyant la DGPRE : <ul style="list-style-type: none"> - au respect des TDRs des études par les bureaux d'études et - dans l'analyse (lecture critique) des rapports des études en cours et celle qui est finalisée. à l'amélioration des TDR.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Les TDR de l'expert ne prévoient pas un accompagnement dans le suivi de l'exécution des études, mais un avis technique sur les livrables des études. L'expert n'a donc pas pu appuyer la DGPRE dans le déroulement des études. Ainsi, suites aux retards accusés par les bureaux d'études et les problèmes de passation de marché pour les forages, son contrat a dû être prolongé par un avenant, mais sans incidence financière.
Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Appui en renforcement organisationnel – Stephan Lambrecht
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	La mission principale de l'expert consiste à accompagner la DGPRE dans la conceptualisation et dans le démarrage d'un programme de renforcement qui est en phase avec le Plan d'Action de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE).
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	L'expert participe avec la DGPRE à toutes les réunions en relation avec le PAGIRE BA. Il fait des feedback sur les rapports des prestataires et participe aux réceptions des ouvrages du PAGIRE BA. Il a instauré la tenue d'une réunion hebdomadaire pour le suivi de sa mission.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	Au bout de 2 semaines de présence, l'expert a permis à la DGPRE, d'avoir une situation exacte de l'état d'avancement des études du PAGIRE BA de redynamiser l'exécution des études qui avaient beaucoup de retard.
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Sans objet
Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Expert en Qualité/Accréditation en Santé
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	L'objectif général de l'expertise est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité, l'efficacités et la qualité des services de santé au Sénégal Les objectifs spécifiques de cette expertise sont: <ul style="list-style-type: none"> - développer un processus d'amélioration et d'assurance de la qualité des soins dans deux districts pilotes, reproductif si l'expérience est probante ; - proposer au MSAS un plan de développement de la qualité des soins partant du niveau opérationnel
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	Expert en cours de recrutement.
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	Expert en cours de recrutement
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Non applicable

Titre de l'expertise – nom de l'expert :	Expert Architecte
<i>Décrire, en quelques phrases, quel est/était l'objet de l'expertise</i>	L'objectif général de cette consultance est d'appuyer l'équipe de la Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) dans le cadre de son mandat pour le volet infrastructures du programme santé de la coopération belgo-sénégalaise. Spécifiquement, il est attendu que l'Expert appui la DIEM dans : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de plans directeurs globaux des structures des districts sanitaires appuyés par le programme santé de la coopération belgo-sénégalaise, dans la traduction de ces plans directeurs globaux en dossiers d'appel d'offre et dans le processus de passation des marchés en général ainsi que le suivi des travaux ; - la construction des infrastructures réalisées au niveau central (extension du MSAS) et au niveau régional (Région médicale de Kaffrine)
<i>Dans quelle mesure l'expertise produit-elle les résultats attendus ?</i>	Expert en cours de recrutement
<i>À quoi l'expertise a-t-elle contribué ?</i>	Expert en cours de recrutement
<i>Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs ou négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'expertise et sur ses résultats ?</i>	Non applicable

3. 3 Dossiers en cours d'instruction

Trois (3) dossiers sont en cours d'instruction par la SMCL, il s'agit :

- des études à mener dans le cadre de la phase de formulation et de démarrage du PASEPAR introduite par l'UC PEPAM ;
- de l'étude pour la mise en place d'une Caisse Autonome de Protection Sociale (CAPSU) Universelle, introduite par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à l'Action Sociale ;
- et de l'étude pour l'élaboration du Programme National de Maîtrise des Eaux de Ruissellement et de Surface, introduite par l'Agence pour la Promotion du Réseau Hydrographique National.

Le tableau ci après, fait la situation de ces dossiers :

Etudes	Objectifs	Résultat attendu	montant	Situation au sein de la SMCL
Etudes de formulation du PASEPAR	Effectuer des études socioéconomiques, techniques et environnementales pour accompagner le processus de formulation / démarrage du PASEPAR	<ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de rapports d'avant projet sommaire (APS) pour les ouvrages qui seront identifiés; - l'élaboration du rapport d'avant projet détaillé (APD) et du Dossier d'appel d'offres (DAO) - l'élaboration de plans de réalisation dans le cadre du PASEPAR; - l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du PASEPAR 	70.770.000 F CFA soit 107.888 euros	La SMCL du 01 juillet 2013 a approuvé le financement de ces études. Une demande d'ANO a été introduite auprès de l'ambassade. L'UC PEPAM doit fournir les compléments d'information demandés par l'ambassade
CAPSU	Effectuer l'étude d'ingénierie technique, financière et institutionnelle de la CAPSU	<ul style="list-style-type: none"> - la production d'un rapport sur la mise en place de la CAPSU (organigramme, attributions, textes réglementaires...); - et l'organisation de voyage d'études et d'ateliers de validation des différents documents à produire 	40 800 000 FCFA soit 62 199 euros	La SMCL du 01 juillet 2013 recommande à la DGPSAS de fournir des informations complémentaires sur les ateliers et le travail attendu du Bureau d'études
PRONAME	appuyer le processus d'élaboration du Programme National de Maîtrise des Eaux de Surface et de Ruissellement (PRONAME)	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'un cadre unifié d'intervention et de mise en œuvre des différentes composantes du programme; - la réalisation d'objectifs liés à la sécurité alimentaire à travers les aménagements hydrauliques, hydro-agricoles et le transfert d'eau de surface 	165.500.000 F CFA soit 252 303 euros	Des études similaires ont déjà été financées soit dans le cadre du PAREE 2 (PAGIRE BA) soit dans le cadre du BARVAFOR. La SMCL du 01 juillet 2013 recommande à APRHN de se rapprocher des institutions (DGPRE et DBRLA) ayant menées ces études pour partager avec elles leurs résultats.

3.4. Exécution budgétaire

Au 31 décembre 2013, les dépenses du PAREE 2 s'élèvent à 830 718, 70 euros et le taux d'exécution financière est de 25%.

Les paiements effectués en 2013, concernent essentiellement, les études du PAGIRE BA et l'élaboration des 36 PLHA.

Le reliquat du budget total du PAREE 2 disponible, après retranchement des fonds alloués, s'élève à 85 387,84 euros. Cette enveloppe permettra le financement d'éventuelles études ou expertises dont les dossiers en instance d'examen par la SMCL, notamment l'étude pour la mise en place de la CAPSU d'un montant de 62 000 euros. Une réallocation budgétaire du PAREE devient donc nécessaire pour pouvoir faire face à d'éventuel demande des ministères techniques, notamment en préparation d'un nouveau PIC vu que le PIC actuel est arrivé à échéance.

3.5. Critères de qualité

En se basant sur les éléments susmentionnés, attribuer une note A, B, C ou D⁵ aux critères suivants :

Pertinence : Mesure dans laquelle les études et l'expertise sont alignées sur les priorités locales et nationales.
Efficience : Mesure dans laquelle les études et l'expertise ont été réalisées dans les délais et dans les budgets.
Efficacité : Mesure dans laquelle les études et l'expertise contribuent effectivement aux objectifs visés.

Critères	Note
Pertinence	A
Efficience	B
Efficacité	C

5

A : Très bonne performance

B : Bonne performance

C : Performance assortie de problèmes ; des mesures doivent être prises

D : Manque de performance / difficultés majeures : des mesures doivent être prises

Si un critère ne peut pas être évalué (parce que l'intervention vient tout juste de démarrer, par ex.), attribuer la note X au critère.
Expliquer pour quelle raison le critère n'a pas été évalué.

3.6. Gestion des risques

Indiquer l'évolution des risques⁶ et la façon dont ils ont été gérés. Les risques identifiés comprennent les risques émanant du DTF ainsi que les risques significatifs identifiés durant la mise en œuvre de l'intervention. Certains risques peuvent aussi être identifiés lors du rapportage annuel.

- Décrire le risque.
- Noter la probabilité que le risque survienne : Élevée, Moyenne, Faible
- Noter l'impact du risque s'il devait survenir : Élevé, Moyen, Faible

Si une note C ou D est attribuée à un risque, détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable.⁷

Identification du risque			Analyse du risque				Traitement du risque				Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut		
Non optimisation du réseau des stations la DGPRE a demandé au Bureau d'Etudes de faire une analyse plus fine des limites de l'étude et des modèles ainsi que des risques pour la conception des ouvrages. Des recommandations seront également formulées pour optimiser le réseau des stations et des mesures	Q1-2014	OPS	Moyenne	high	C	Intégrer les résultats de cette étude dans le Programme Hydraulique International piloté par l'UNESCO consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, à la gestion des ressources en eau, ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités dont la DGPRE assure le secrétariat au Sénégal.	DGPRE	Q1-2014		ouvert		
Insuffisance des moyens financiers	Q3-2013	FIN	Elevée	Elevée	D	Demander une augmentation Budgétaire du PAREE vu qu'une commission mixte pour le Sénégal n'est	SMCL	Q2-2014	La SMCL a acté la demande d'augmentation budgétaire et l'échange de	ouvert		

⁶ Se limiter aux risques de développement et aux risques liés à la réputation
⁷

Impact potentiel	Probabilité			
	Faible	Moyenne	Élevée	
Élevé	B	C	D	
Moyen	A	B	C	
Faible	A	A	B	

Impossibilité de mettre à disposition des Ministères technique d'une Assistance Technique pour une durée supérieure à 1 an.	Q4-2013	OPS	Elevée	Moyenne	C	Modifier la CS par échanges de lettres	Q2-2014	DI/DGD	La SMCL a acté la révision de la CS par échanges de lettres pour permettre la mise en place de l'assistance technique pour une durée maximale de 24 mois	ouverte
Non-respect des délais d'exécution de l'étude pour l'élaboration des 36 PLHA	Q4-2013	OPS	Elevée	Moyenne	C	Tenir une réunion avec l'UC PEPAM sur cette étude	Q1-2014	SMCL	???	ouverte
						pas encore programmée			lettre est en cours	

4. Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Formuler, sur la base des données et de l'analyse ci-dessus, des actions (ou décisions) à prendre. Celles-ci peuvent être d'ordre stratégique ou opérationnel.

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Tenir une réunion sur l'état d'avancement de l'étude d'élaboration des 36 PLHA	3.1.1	Point focal	Q1
Diligenter l'échange de lettres pour l'augmentation budgétaire du PAREE et la durée de la mise en place de l'assistance technique	3.3 et 3.5	SMCL	Q2
Faire un suivi rapproché de l'utilisation des résultats de l'étude hydrologique dans le cadre du PHI	3.1.2	DGPPE	Q3

4.2 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
la publicité sur le PAREE faite, en Q2 2013, auprès des institutions des secteurs de concentration de la coopération sénégal belge a permis d'épuiser, en moins de 6 mois, le budget du PAREE 2.	MEF et CTB

Annexes

Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Le Budget du PAREE 2 au 31 décembre 2013 est joint au rapport.

Décisions prises par la SMCL et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL et assurer le suivi des décisions prises depuis le début de l'intervention.

Décision à prendre		Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action	Resp.	Date limite	Suivi	Statut
Exécuter une partie du budget en régie belge		Q4 2011				Plaidoyer au CSP			Acter par la SMCL	
Spécifier dans la CS du PAREE 2 le transfert du solde de la 1 ^{ère} phase du PAREE		Q1 2012				Acter en SMCL	SMCL	Q1 2012	Acter par la SMCL	
Modification de la CS du PAREE 2 pour permettre la mise à disposition d'assistance technique internationale, vu les demandes du MHA et du MSAS		Q2 2013				Effectuer un échange de lettre	Ambassade/MEF	Q3 2014	En attente de l'échange de lettre	ouvert
						Acter en SMCL	SMCL	Q3 2013	Acter en SMCL	fermé
Augmentation du Budget du PAREE		Q3 2013			SMCL	Effectuer un échange de lettre	Ambassade / MEF	Q3 2014	En attente de l'échange de lettre	ouvert
						Plaidoyer au CP	MEF	Q4 2014	Acter par la SMCL	
						Envoyer une demande d'augmentation budgétaire à l'ambassade	MEF	Q4 2014	Courrier envoyé	
						Effectuer un échange de lettre	Ambassade / MEF	Q3 2014	En attente de l'échange de lettre	ouvert

Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002311

Project Title :

Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises

Budget Version :

H01

Currency :

EUR

YTM :

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

Year to month : 31/12/2013

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
A FONDS ALLOUES								
01 IMPACT ENVIRONNEMENTAL PEPAM			3.171.012,00	188.446,22	640.071,07	828.517,29	2.342.494,71	26%
01 IMPACT ENVIRONNEMENTAL PEPAM		COGES	35.902,00	31.691,71	0,00	31.691,71	4.210,29	88%
02 RAPPORT ANNUEL SUR L'ABSORPTION DES CREDITS			108.000,00	106.728,59	0,00	106.728,59	1.271,41	99%
01 Rapport annuel sur l'absorption des crédits		COGES	27.000,00	26.678,58	0,00	26.678,58	321,42	99%
02 Rapport annuel sur l'absorption des crédits 2010		COGES	27.000,00	26.692,85	0,00	26.692,85	307,15	99%
03 Rapport annuel sur l'absorption des crédits 2011		COGES	27.000,00	26.678,58	0,00	26.678,58	321,42	99%
04 Rapport annuel sur absorption des crédits 2012		COGES	27.000,00	26.678,58	0,00	26.678,58	321,42	99%
03 ETUDE PLAN DE NETTOIEMENT DE LA VILLE DE			50.000,00	38.193,83	0,00	38.193,83	11.806,17	76%
01 Etude plan de nettoyage de la ville de Saint-Louis		COGES	50.000,00	38.193,83	0,00	38.193,83	11.806,17	76%
04 ETUDES PROJET D'APPUI A LA GESTION INTEGREE			2.018.350,00	4.134,73	592.136,67	596.271,40	1.422.078,60	30%
01 Etudes projet d'appui à la gestion intégrée des ressources		COGES	2.000.000,00	3.469,86	533.663,73	537.133,59	1.462.866,41	27%
02 Consultant International		COGES	18.350,00	664,87	58.472,94	59.137,81	-40.787,81	322%
05 ELABORATION MANUEL DE PROCEDURE PAREE			7.700,00	7.697,36	0,00	7.697,36	2,64	100%
01 Manuel de Procédure PAREE		COGES	7.700,00	7.697,36	0,00	7.697,36	2,64	100%
06 POINT FOCAL PAREE 2			9.800,00	0,00	3.095,65	3.095,65	6.704,35	32%
01 Indemnités Point Focal PAREE 2		COGES	4.800,00	0,00	2.606,88	2.606,88	2.193,12	54%
02 Juriste Local MP		COGES	5.000,00	0,00	488,77	488,77	4.511,23	10%
03 ATI - Expertise DGPRE		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
07 Elaboration 36 PLHA			219.260,00	0,00	44.838,75	44.838,75	174.421,25	20%
01 Elaboration 36 PLHA		COGES	219.260,00	0,00	44.838,75	44.838,75	174.421,25	20%
		REGIE	612.000,00	0,00	0,00	0,00	612.000,00	0%
		COGEST	2.646.601,25	189.114,24	641.604,46	830.718,70	1.815.882,55	31%
		TOTAL	3.258.601,25	189.114,24	641.604,46	830.718,70	2.427.882,55	25%

Budget vs Actuals (Year to Month) of SEN1002311

Project Title : **Programme d'appui à la réalisation d'études et d'expertises**

Budget Version: **H01**

Currency : **EUR**

YHM :

Year to month : 31/12/2013

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
08 Formulation PASEPAR								
01 Etudes APS/APD Environnementale et Sociale		COGES	110.000,00	0,00	0,00	0,00	110.000,00	0%
09 Expertise Technique DGPRE		COGES	110.000,00	0,00	0,00	0,00	110.000,00	0%
01 Expert International		REGIE	258.800,00	0,00	0,00	0,00	258.800,00	0%
02 Equipement Bureau		REGIE	210.000,00	0,00	0,00	0,00	210.000,00	0%
03 Véhicules +Fonctionnement (entretiens, assurances etc...)		REGIE	4.000,00	0,00	0,00	0,00	4.000,00	0%
04 Chauffeurs		REGIE	34.000,00	0,00	0,00	0,00	34.000,00	0%
05 Missions à l'intérieur (Expert + chauffeur)		REGIE	4.800,00	0,00	0,00	0,00	4.800,00	0%
10 Expertise/Accréditation Santé		REGIE	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
01 Expert en Qualité/Accréditation santé		REGIE	173.100,00	0,00	0,00	0,00	173.100,00	0%
02 Fournitures, matériels de bureau, téléphone		REGIE	171.600,00	0,00	0,00	0,00	171.600,00	0%
11 Expertise Infrastructure Santé		REGIE	1.500,00	0,00	0,00	0,00	1.500,00	0%
01 Expert architecte		REGIE	173.100,00	0,00	0,00	0,00	173.100,00	0%
02 Fournitures, matériels de bureau, téléphone		REGIE	171.600,00	0,00	0,00	0,00	171.600,00	0%
12 Clôture FCBS		REGIE	1.500,00	0,00	0,00	0,00	1.500,00	0%
01 Audit Clôture FCBS		REGIE	7.000,00	0,00	0,00	0,00	7.000,00	0%
Z FONDS NON ALLOUÉS								
01 Fonds non alloués		COGES	87.589,25	668,02	1.533,39	2.201,41	85.387,84	3%
01 Fonds non alloués		COGES	87.589,25	668,02	1.533,39	2.201,41	85.387,84	3%

	REGIE	COGEST	TOTAL
	612.000,00	2.646.601,25	3.258.601,25
	0,00	189.114,24	189.114,24
	0,00	641.604,46	641.604,46
	0,00	830.718,70	830.718,70
	612.000,00	1.815.882,55	2.427.882,55
	0%	31%	25%